



UNSS : pour un règlement renforçant le sport scolaire

Actuellement, le nouveau règlement fédéral (RF) de l'UNSS est en construction. Il sera voté lors de l'AG UNSS du 30/06/2020. Le SNEP-FSU est force de proposition d'un certain nombre d'évolutions qui ont été transmises à la direction nationale (DN) de l'UNSS. Pour nous, il s'agit d'acter ce qui est déjà en cours, soit au niveau du fonctionnement de l'UNSS même, soit dans la société et donc aussi à l'Education nationale, avec laquelle l'UNSS entretient des liens étroits et particuliers. Nous sommes en attente des réponses et livrons ici les orientations que nous portons. Il va de soi que si des désaccords forts devaient exister, nous nous réservons le droit de voter contre le nouveau RF UNSS. Pour rappel, nous avons, de manière générale, exprimé lors du comité de pilotage (COFIL) du Plan national du développement du sport scolaire (PNDS) et lors du CA UNSS du 19/05/2020, une demande pour davantage de démocratie et de transparence dans le fonctionnement de l'UNSS. Le premier positionnement de Madame la Directrice sur le dossier 2S2C ne nous rassure pas vraiment.

Nous livrons ici les points principaux que nous demandons à être intégrés dans le RF UNSS.

Les arts et les sports... les APSA, quoi...

Il nous semble indispensable que le RF acte l'évolution des champs culturels propres aux différentes activités proposées aujourd'hui à l'UNSS. Pour affirmer l'entité UNSS, il suffirait d'ajouter le « A » des pratiques artistiques à l'acronyme APS dont l'usage tend à se répandre dans le mouvement sportif. Ainsi, les fiches sports devraient, à notre sens, s'appeler désormais les fiches APSA. Les activités artistiques, leurs formes diverses de rencontres et de festivals se développant déjà doivent être reconnues dans l'écriture du RF à l'instar des Sports dont elles se distinguent.

De la même façon, nous proposons que le mot « rencontre » soit adjoint aux mots « championnat » ou « compétition ». Il ne s'agit pas de la négation de l'un ou de l'autre mais bel et bien d'une distinction des deux champs. Pour ce qui est des championnats de France, nous avons proposé de rajouter le terme « festival » car celui-ci serait propre à la danse chorégraphiée et aux arts du cirque notamment.

Dans les caractérisations des différentes fonctions assurées par les élèves, nous proposons de rajouter aux côtés des sportifs les interprètes, au sens artistique du terme et aux côtés des différents jeunes officiels, des jeunes critiques d'art ou des jeunes régisseurs.

Entre le LGT et le LP, davantage d'unité

Comme lors du CA UNSS, nous estimons que la distinction des podiums entre les LGT et les LP, pour des compétitions dans lesquelles ils/elles concourent ensemble, ne se justifie pas. Il nous faut distinguer les championnats séparés des championnats communs. Une idée républicaine d'égalité sous-tend notre proposition. Il ne s'agit pas de nier les spécificités des différents lieux d'enseignement mais de considérer de façon égale les élèves à qui on propose de participer, de façon juste, aux mêmes évènements.

Vous avez dit les « Jeux » ?

Les Jeux des lycées, dont nous ne connaissons pas le contenu ni l'organisation à ce jour, viendraient en remplacement de certains championnats de France. Le SNEP-FSU n'est pas, à priori, opposé aux innovations en termes de rencontres et de compétitions, à condition d'en connaître les raisons et les financements. Si une telle décision devait être prise, sans concertation, nous nous y opposerions. Il pourrait s'agir des championnats concernant potentiellement, selon les années, 10 à 25% des pratiquants d'AS de lycées. Nous pensons, sous réserve de savoir de quoi il s'agit, qu'il serait éventuellement possible de proposer de nouvelles formes de rencontres en plus des championnats et festivals existant actuellement. Cela demanderait, évidemment un renforcement du budget afin de pouvoir le faire. Nous partageons cette même appréciation s'agissant de l'inscription dans le RF des Jeux des jeunes et du critérium 3^{èmes}-2^{des} sans que leur contenu et leur budgétisation n'aient fait l'objet de discussions.

nathalie.francois@snepfusu.net

andjelko.svrclin@snepfusu.net